

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
LE MERCREDI 23 FÉVRIER 2021 À 18 H 15
ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum par la présidente
2. Détermination d'un temps de rencontre
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du CÉ du 19 janvier 2021
5. Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2021
6. Dénonciation d'intérêt
7. Parole au public
8. Points de la direction d'établissement
 - 7.1 Mesures protégées 2020-2021 (adoption)
 - 7.2 Consultation par courriel : Règles de fonctionnement CA du CSSP (adoption)
 - 7.3 Consultation par courriel : Grille-matières (approbation)
 - 7.4 Grille horaire (approbation)
 - 7.5 Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire (consultation et adoption)
 - 7.6 Reconnaissance de la persévérance scolaire (information)
 - 7.7 Défi Osentreprendre Volet 1 et Volet 2 (information)
 - 7.8 Ajout de service (information)
 - 7.9 Tutorat (information)
 - 7.10 Projet Cour extérieure
 - 7.11 Consultation des élèves de l'école
 - 7.12 Formation obligatoire des membres
9. Droits de paroles
 - 8.1 Enseignants
 - 8.2 Service de garde
 - 8.3 Soutien
 - 8.4 Comité de parents
 - 8.5 OPP
 - 8.6 Professionnel
9. Varia
 - 9.1
 - 9.2
10. Date de la prochaine séance le 30 mars 2021
11. Levée de l'assemblée

Renée Landry
Présidente

Josyane Charron
Directrice